



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

radio

Question écrite n° 74899

Texte de la question

M. François Sauvadet interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur la situation financière de Radio France. En 2014, Radio France a pour la première fois fini l'année en déficit et l'année 2015 ne présente pas de perspectives plus favorables. De plus, l'Etat n'a pas respecté le contrat d'objectifs et de moyens (2010-2014) puisqu'il a amputé les budgets de Radio France de 87,5 millions d'euros par rapport à ses engagements, entraînant une désorganisation des services et des efforts d'économie considérables. Aussi, il demande à la ministre si le Gouvernement entend intervenir auprès de Radio France pour élaborer en commun des solutions afin d'éviter que cette situation inquiétante continue de s'aggraver.

Texte de la réponse

L'attention de la ministre de la culture et de la communication a été appelée sur la situation financière de Radio France. La ministre de la culture et de la communication tient, en premier lieu, à rappeler que la progression de ressource publique prévue au contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2010-2014 a été globalement respectée jusqu'en 2012. À partir de 2013, dans un contexte extrêmement contraint pour les finances publiques, la dotation de Radio France a été stabilisée. Cette contribution de Radio France à l'effort national de redressement des finances publiques n'a pas remis en cause la capacité de l'entreprise à mettre en oeuvre les priorités stratégiques contenues dans le COM 2010-2014. Radio France a ainsi poursuivi le développement de ses activités, avec notamment la mise en oeuvre d'une ambitieuse stratégie numérique, dont les résultats témoignent aujourd'hui de son succès auprès du public, la création de France Bleu Saint-Étienne et les succès d'audience de ce réseau, et l'ouverture de la Maison de la radio autour d'un projet culturel axé sur la transmission à tous les publics. Pour la première fois en 2015, et malgré une dotation publique stable par rapport à celle allouée en 2014, Radio France présente un budget en déséquilibre. Les difficultés financières qu'elle rencontre aujourd'hui trouveront une réponse globale dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens en cours de discussions avec l'État, afin en particulier d'assurer la cohérence la plus complète entre les missions de service public qui lui incombent, les moyens qui lui sont alloués et les économies et redéploiements à mettre en oeuvre dans le cadre de la gestion de l'entreprise.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74899

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2015](#), page 1418

Réponse publiée au JO le : [18 août 2015](#), page 6372